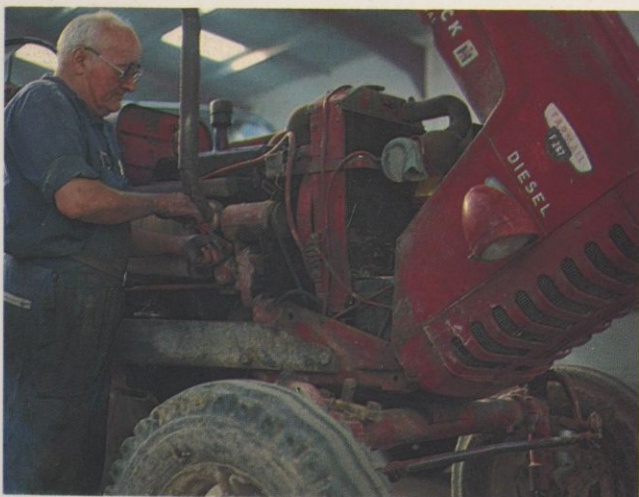


L 8°R
86328
19/

Ateliers de
ARTISANAT

MICHEL BENICHOV



↑
← **ORIENTATIONS** →
GUIDE ↓ DES METIERS

▼ Editions Marcel Valtat

Collection

ORIENTATIONS
GUIDE DES MÉTIERS

Ouvrages déjà parus :

Les Métiers de la Mode et de l'Habillement
par Bruno du Roselle

Les Métiers de la Médecine
par le Dr Pierre Signoret

Les Métiers de l'Hôtellerie et du Tourisme
par Michel Bénichou

Les Métiers de l'Informatique
par Anaïk Salaün

Les Métiers de la Mer
*par Pierre Kerlouégan, Yves Pitette
et Hervé Ponchelet*

Les Métiers du Sport
par Jacques Belin

Les Métiers du Secrétariat
par Chantal Vincent

Les Métiers de l'Aéronautique
par Bernard Marck

A paraître :

Les Métiers d'Art
par Max Herold

Photos : A P C M

Maquette : Pierre Chapelot

$$\begin{array}{r} 62 \\ \hline 43-44 \end{array}$$

La loi du 11 mars 1957 n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que les «copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective», et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'utilisation, «toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite» (alinéa 1^{er} de l'article 40).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

© Société des Publications Essentielles 1982

ISBN 2-86315-030-8

**LES MÉTIERS
DE L'ARTISANAT**

8°R
86328
(9)

ORIENTATIONS
GUIDE DES MÉTIERS

Ouvrages déjà parus :

Les Métiers de la Mode et de l'Habillement
par Bruno du Roselle

Les Métiers de la Médecine
par le Dr Pierre Signoret

Les Métiers de l'Hôtellerie et du Tourisme
par Michel Bénichou

Les Métiers de la Mer
*par Pierre Kerlouégan, Yves Pitette
et Hervé Ponchelet*

Les Métiers du Sport
par Jacques Belin

Les Métiers de l'Informatique
par Anaïk Salaün

Les Métiers du Secrétariat
par Chantal Vincent

Les Métiers de l'Aéronautique
par Bernard Marck

Ouvrage à paraître .

Les Métiers d'Art
par Max Herold

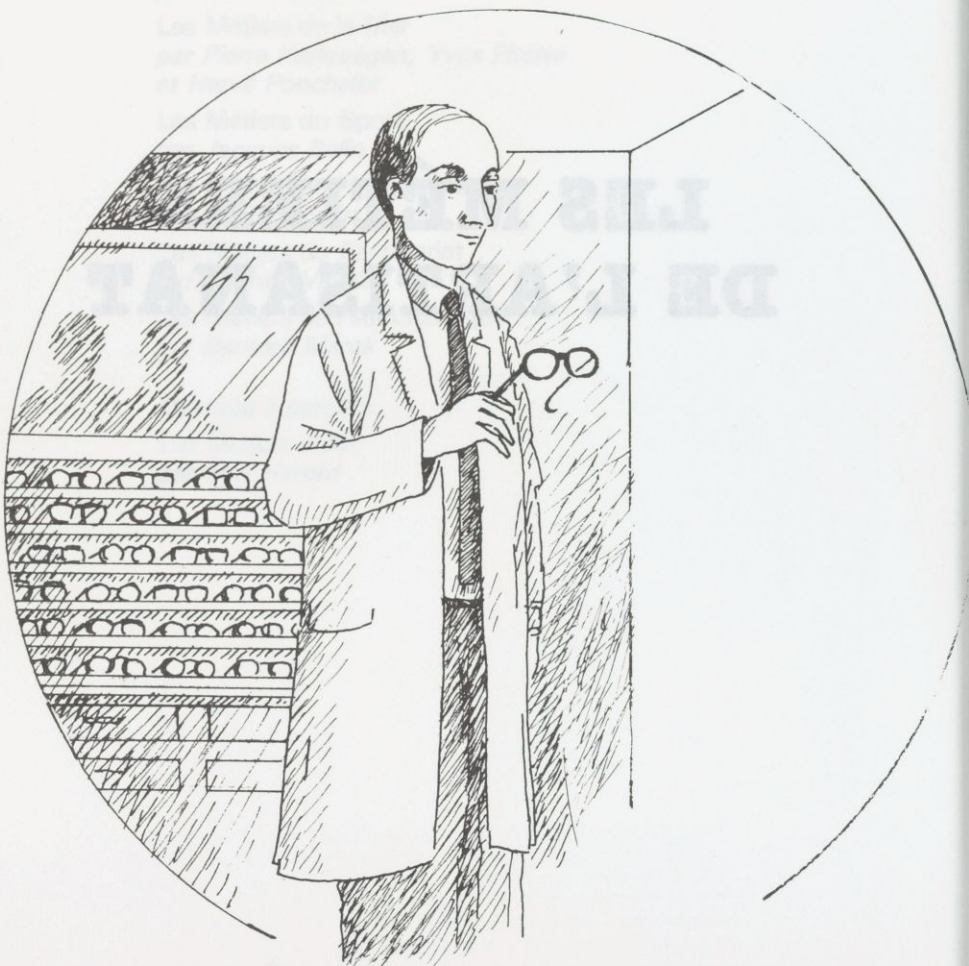
Michel Benichou
et
Nadia Pasquier

LES MÉTIERS DE L'ARTISANAT


ORIENTATIONS
GUIDE DES MÉTIERS

Editions Marcel Valtat

DL-11-05-1963-13375



Editions Marcel Valtat

ORIENTATIONS

pour le choix d'un métier

Le marché du travail : tout est dit dans cette locution à laquelle nous nous sommes habitués. Derrière les relations factuelles entre l'offre et la demande, masqués par la sécheresse arithmétique et paradoxalement approximative des statistiques et des prévisions, on y pressent l'âpreté de la lutte, la réussite ou l'échec des destins individuels. Concrètement, le marché du travail signifie, aujourd'hui, en France, un volant durable de plus de 2 millions de chômeurs, lancés pour la plupart dans la course pathétique à l'emploi, et, chaque année jusqu'en 1985, où la tendance sera inversée, un surplus important de jeunes entrant dans la vie professionnelle, par rapport aux départs à la retraite.

Les places sont chères. Trois réalités s'affirment comme de plus en plus évidentes, prenant à rebrousse-poil des idées reçues ancrées chez les Français depuis des lustres. Les temps ne sont plus où tous les diplômés trouvaient une porte ouverte à la fin de leurs études. Les temps ne sont plus où les parents d'enfants peu doués en classe pouvaient se contenter d'attendre l'entrée en apprentissage, en s'en remettant au hasard, ou à une vague inclination. Les temps ne sont plus, sauf pour les fonctionnaires, où l'on pouvait espérer, sa vie durant, faire carrière dans la même entreprise. Spécificité accrue et mobilité de l'emploi, et, surtout, préparation méthodique et précoce au choix du métier sont, définitivement, des données impératives qui conditionnent toute la vie professionnelle. Désormais, l'erreur d'aiguillage au départ ne pardonne pas. Les nouvelles vagues poussent dans le dos ceux qui piétinent.

Quand et comment faut-il commencer à se préparer à ce choix vital ?

On peut dire que, dès avant la terminale, tous les adolescents, aidés par leurs parents, devraient s'interroger sur ce dont sera faite leur vie professionnelle d'hommes et de femmes de demain. Ceci est évident des élèves qui ont peu de capacités pour les études, ou encore de ceux qui n'ont pas de goût particulier les portant vers une activité professionnelle plutôt qu'une autre. Mais ceci est également vrai pour tous ceux qui croient avoir une vocation. Car combien, parmi ceux-ci, seront capables de mener à terme les études nécessaires ? Combien ne seront pas déçus, à l'arrivée, par les réalités humaines, professionnelles, ou financières, qu'ils trouveront au lieu de leurs rêves ? Pour tous ceux qui seront restés en route, comme pour ceux qui se seront trompés sur eux-mêmes, une nouvelle orientation se révélera toujours difficile. Mieux vaut viser juste au départ.

Les éléments d'information qui peuvent aider à une approche

progressive d'un choix d'orientation professionnelle ne manquent pas. Les mass-media, pour leur part, aiguillonnés par l'acuité et l'actualité permanente des problèmes d'emploi, apportent leur contribution. C'est grâce à eux que, peu à peu, sont apparues dans l'esprit du public certaines réalités d'ordre général, le plus souvent négatives, qui peuvent permettre néanmoins d'éviter certaines erreurs. C'est ainsi que, très schématiquement, se reclassent, dans le contexte actuel, les métiers d'avenir et... les autres.

On sait mieux, par exemple, que l'informatique mène à tout, et que ses emplois nombreux et diversifiés sont ouverts aux débutants aussi bien qu'aux diplômés. On n'ignore plus qu'une maîtrise de psychologie, de lettres, ou d'histoire et géographie ne donne aucun espoir d'accéder à un poste à responsabilité dans le commerce ou l'industrie, mais tout au plus, à des emplois subalternes dans le tertiaire. On apprend encore qu'il existe désormais des médecins chômeurs...

Mais il ne s'agit là que de dossiers qui survolent les problèmes et n'exposent que des tendances générales. Les services publics, par leurs organismes spécialisés d'orientation, de formation complémentaire, ou de recyclage, tels que l'ANPE, l'APEC, le Centre d'Information et de Documentation Jeunesse, l'ONISEP, le Centre d'Information du Travail Manuel, etc... vont plus avant dans le détail complexe des structures, des caractéristiques des différentes professions, et des formations permettant de s'y préparer. Mais leurs fiches, pour excellentes qu'elles soient, par leur précision et l'actualité de leurs éléments, ont nécessairement les limites de leurs dimensions mêmes.

C'est la raison pour laquelle nous avons pensé que, dans la mesure où les orienteurs professionnels ne peuvent traiter tous ces problèmes que cas par cas, il était nécessaire de concevoir, à l'intention d'un très large public, une collection d'ouvrages qui présenteraient, d'une manière aussi complète que possible, les dernières données pouvant intéresser celles et ceux qui sont attirés par une certaine forme d'activité professionnelle, et qui souhaitent en savoir davantage.

Cette collection, nous l'avons intitulée « Orientations ». Elle a demandé près d'un an de travaux préparatoires. Comme on le constatera, la somme et l'extrême diversité des informations réunies ont nécessité de très nombreuses enquêtes, recherches et entretiens, tant auprès des services administratifs, que des collectivités et des individus.

Ces informations comprennent, naturellement, ce qu'on attend de toute manière dans des ouvrages de cette nature, c'est-à-dire les caractéristiques des métiers étudiés : nombre d'emplois, moyenne d'âge, répartition géographique, répartition hommes-femmes, chiffre d'affaire et place dans l'économie, échelle des

salaires, nombre d'heures de travail, aménagement du temps, organisation de la profession et protection sociale, aussi bien que les filières de formation permettant d'y accéder, avec leurs différentes passerelles.

Elles comportent en outre des éléments prospectifs particulièrement important quand il s'agit du choix d'un métier par des jeunes, ayant devant eux un avenir professionnel qui s'échelonne sur 35 à 45 ans, dans un monde mouvant, où l'accélération de l'Histoire se fait sentir à tous les niveaux. C'est ainsi que nous avons mis l'accent sur l'évolution prévisible des technologies, du marché (c'est-à-dire de l'offre et de la demande dans chaque métier), et des systèmes de formation. Nous avons été, bien entendu, prudents dans ce domaine. Il ne pouvait être question de jouer aux oracles. Mais l'indication des possibles scénarii du futur, compte tenu des bouleversements qui se préparent dans la plupart des activités professionnelles, était nécessaire.

Pour limiter, autant que faire se peut, les erreurs d'appréciation quant aux véritables rapports entre la nature de l'activité professionnelle, avec tout ce qu'elle implique, et le tempérament comme les capacités de celui qui envisage de s'y consacrer, nous avons tenu à faire apparaître, au travers de nombreux témoignages, les multiples facettes de la qualité de la vie dans ces professions, telle qu'elle est ressentie actuellement. Il n'est pas interdit de rêver, mais encore convient-il de ne pas trop s'éloigner des réalités. Certes, les expériences ne sont pas toutes transmissibles, ni profitables, mais on peut penser qu'elles constituent, globalement, un frein aux emballements et aux vocations de mauvais aloi.

Nous avons choisi de présenter dans chaque ouvrage un groupe de métiers. Ceci nous donne la possibilité, en diversifiant au maximum toutes les catégories d'emploi au sein de cette même famille professionnelle, de faire apparaître les passerelles permettant, à partir d'une certaine qualification ou expérience, de changer de métier à l'intérieur du même groupe, aussi bien que de trouver un emploi dans un autre groupe. Les listes de formations complémentaires qui aident à mieux « vendre » ses diplômes, vont dans le même sens.

L'actualisation des données statistiques s'effectuera au fur et à mesure des rééditions, conjointement aux modifications éventuelles de certaines composantes des tendances.

Nous avons voulu faire œuvre utile, en étant conscients de la complexité des problèmes que nous avons été amenés à aborder. Quels que puissent être les manques relatifs -sans doute inévitables dans des ouvrages de ce genre -nous demandons au lecteur de bien vouloir mettre en balance ce que nous lui avons apporté.

Max GALLAI

Les auteurs remercient les très nombreuses personnes qui leur ont permis de rédiger ce guide dans les meilleures conditions, les artisans ou responsables de syndicats professionnels qui ont accepté de consacrer un peu de leur temps pour répondre à leurs questions, les services de presse, la documentation et la bibliothèque de l'Assemblée Permanente des Chambres de Métiers à Paris, le secrétariat de la Chambre des Métiers de l'Oise, la bibliothèque de l'Institut Universitaire de Technologie de Compiègne, et tout particulièrement Daniel Galiacy et Alice Bénichou.

NP. MB.



Sommaire

Orientations pour le choix d'un métier	7
Introduction	15

1

L'ARTISANAT D'HIER, D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN

1 Le secteur des métiers et l'entreprise artisanale	19
La définition de l'artisanat et de l'entreprise artisanale ..	19
2 Des confréries religieuses au travailleur indépendant	29
Un abrégé de l'histoire des artisans	29
3 Les artisans aujourd'hui	35
Qui sont-ils, que font-ils, d'où viennent-ils ?	35
4 Le compagnon devient chef d'entreprise	41
Quelques notions pour créer une entreprise artisanale ..	43
5 Artisans, technologies de pointe et innovation	47
L'artisanat sait tirer partie de l'évolution technologique ..	47

2

LES MÉTIERS DE L'ARTISANAT DÉCRITS, VÉCUS ET RACONTÉS

1 L'alimentation	55
Le boulanger. Le pâtissier	55
<i>Interview</i> • La pâtisserie ? Il faut aimer ça !	57
Le confiseur. Le chocolatier. Le glacier	59
<i>Interview</i> • Le maçon devenu glacier	60
Le boucher. Le charcutier	61
<i>Interview</i> • Charcutier : je suis un privilégié qui mérite de l'être	62
Le traiteur. Le fabricant de conserves. L'éviscérateur. Le fabricant de boissons. Le fabricant de pâtes alimentaires. Le torréfacteur. Le fabricant de crêpes, de gaufres, de frites, etc... ..	64
Le meunier	67
2 Le bois	69
Le charpentier. L'escaléteur. Le charpentier de marine. Le menuisier du bâtiment. Le menuisier agenceur. Le parqueteur	70
Le menuisier en meubles. Le menuisier en sièges. L'installateur de cuisine. L'ébéniste	72

<i>Interview</i> • Ebéniste : c'est un beau métier, Monsieur, mais si difficile !	73
Le tourneur sur bois. Le layetier emballleur. Le scieur. Le bûcheron. Divers métiers du bois	75
<i>Interviews</i> • Tonnelier, mais personne pour continuer ..	78
Sabotier... par nécessité	78
 3 Le bâtiment, la maison	81
LE GROS OEUVRE	82
Le terrassier (entrepreneur de travaux publics). Le puisatier. Le démolisseur. Le maçon	83
<i>Interviews</i> • Maçon l'été, ardoisier l'hiver	84
Maçon l'été, l'hiver animateur	85
Le couvreur	
<i>Interviews</i> • La couverture : facile mais saisonnier	86
Un couvreur... dans le vent	87
LE SECOND OEUVRE	88
Le plombier zingueur	88
<i>Interview</i> • L'union fait la force un plombier et un maçon	88
Le chauffagiste	90
<i>Interview</i> • Fabricants de capteurs solaires : enthousiasme et reconversion volontaire	90
Le ramoneur	91
<i>Interview</i> • Ramoneurs de père en fils	91
LES AMÉNAGEMENTS ET LA FINITION	92
Le plâtrier. Le peintre. Le solier moquettiste. Le carreleur	94
La décoration	95
Le tapissier. Le décorateur. Le matelassier. Le litier. Le rempailleur	95
<i>Interview</i> • Poseur de stores : ça ou autre chose	96
 4 Le métal, la mécanique et les mécaniciens	99
LA TRANSFORMATION. LA FABRICATION	99
Le fondeur. Le mécanicien de mécanique générale. Le décolleteur	100
Le forgeron. Le chaudronnier. Le tôlier. Le charpentier en fer. Le serrurier. Le métallier	100
<i>Interview</i> • La bonne idée était en aluminium	103
Le quincailler. Le traitement des métaux. Le modelleur. Le fabricant de meubles. L'affuteur. Le sableur. Le ferrailleur	105
<i>Interview</i> • L'artisan qui fait voler les autres	106
LA MÉCANIQUE DE PRÉCISION	107
L'horloger	108
<i>Interview</i> • Bijoutier reconverti dans la haute couture ..	108
Le réparateur de machines à écrire. Le réparateur d'appareils de prise de vues. Le réparateur de stylos. Le fabricant de joints. L'armurier	109
<i>Interview</i> • Un armurier parle des autres	111

LA MÉCANIQUE MÉDICALE	112
Le prothésiste dentaire	112
<i>Interview</i> • Prothésiste dentaire : la chance et la technique	112
Le lunetier. Le mécanicien orthopédiste	114
LA RÉPARATION AUTOMOBILE	114
Le mécanicien automobile. Le tôlier. Le carrossier	115
<i>Interview</i> • Les deux garagistes ou les deux extrêmes ..	116
Le mécanicien agricole. Le mécanicien en cycles	118
<i>Interview</i> • La moto n'est déjà plus ce qu'elle était	119
Le mécanicien de marine	120
 5 La lumière et la force	121
L'électricien du bâtiment. L'installateur frigoriste. Le réparateur en électro-ménager. Le réparateur en radio-télévision. L'électronique. L'électricien médical. L'électricien en automobiles	121
<i>Interview</i> • Pour les trains électriques	125
 6 Le verre	127
Le vitrier. Le miroitier. Le verrier à la main. Le fabricant d'aquariums	127
<i>Interview</i> • Un vieil artisan : condamné à continuer	128
 7 La terre et la pierre	131
Le carrier. Le marbrier. Le tailleur de pierres. Produits en béton	131
<i>Interview</i> • L'insolite retour à la terre d'un maçon	132
 8 Divers	135
Le gérant de salle de cinéma. Le montreur de marionnettes. Le fabricant d'objets en rotin. Le fabricant d'objets en corde	135
<i>Interview</i> • Cordier : je suis maintenant le seul	136
Le réparateur de parapluies. L'homme grenouille. Le fabricant de petits objets par photogravure. Le déménageur. Le « taxi ». L'ambulancier. Le mécanicien d'aviation	137
<i>Interview</i> • Artisan ou artiste du bizarre.	139
L'artisanat et les matières plastiques	139
<i>Interview</i> • Chimiste et marionnettiste ou artisan à mi-temps	140
 9 Le tissu, la peau, l'habit	143
LE TEXTILE	143
Le tisserand. La tricoteuse. Le bonnetier. Le brodeur mécanique	143
L'HABILLEMENT	145
L'entrepreneur de confection. La couturière. Le tailleur. Le chemisier. La modiste. Le chapelier. La corsetière. Le couturier. Le boutonnier	145
<i>Interviews</i> • Boutonnier : une certaine tradition	147

L'échec d'une couturière	147
Les abat-jour : du passe-temps au métier ..	148
La brodeuse à la main. Le cordonnier. Le bottier	150
LES PEAUX	150
Le pelletier. Le fourreur. Le tanneur. Le mégissier.	
Le sellier. Le bourrelier	150
<i>Interview</i> • Bourrelier : il n'y a plus de chevaux	152
Le taxidermiste	153
<i>Interviews</i> • Taxidermiste : j'ai dû me débrouiller seul ..	153
Maroquinier : un luxe	154
La costumière de poupées : je travaille moins, mais les charges sont les mêmes	155
L'ENTRETIEN	156
Le blanchisseur. Le nettoyeur	156
<i>Interview</i> • Tailleur : l'utilisation des compétences	156

10 Le papier, le texte et l'image	159
L'imprimeur. Le compositeur. Le photogreveur. L'imprimeur par sérigraphie. Le fabricant de décalcomanies.	
L'imprimeur-litographe. L'entrepreneur en reprographie.	
La dactylographie. Le relieur. Le doreur sur cuivre. Le papetier. Le photographe. L'atelier d'art graphique. Le dessinateur. Le peintre en lettres	159

11 La beauté et l'hygiène	167
Le coiffeur. La coiffeuse	167
<i>Interview</i> • Coiffeur : mon patron n'a pas tenu ses engagements	168
L'esthéticienne. La maquilleuse. Le maquilleur. La manucure. La faiseuse d'ongles	169
<i>Interview</i> • Esthéticienne : ne nous y trompons pas ! ...	171
Le tatoueur. L'embaumeur. Le tondeur de chiens	173
L'hygiène et le nettoyage. L'assainissement	173
<i>Interview</i> • Dégraisseur par raison	176

3

ANNEXES	178
1 Des formations, des diplômes	181
2 Quelques adresses utiles	199
3 Les artisans qui nous entourent	219

Introduction

Les auteurs de ce guide se sont délibérément écartés de l'imagerie d'Epinal, très à la mode, pour porter sur l'artisanat d'aujourd'hui un regard neuf, lucide.

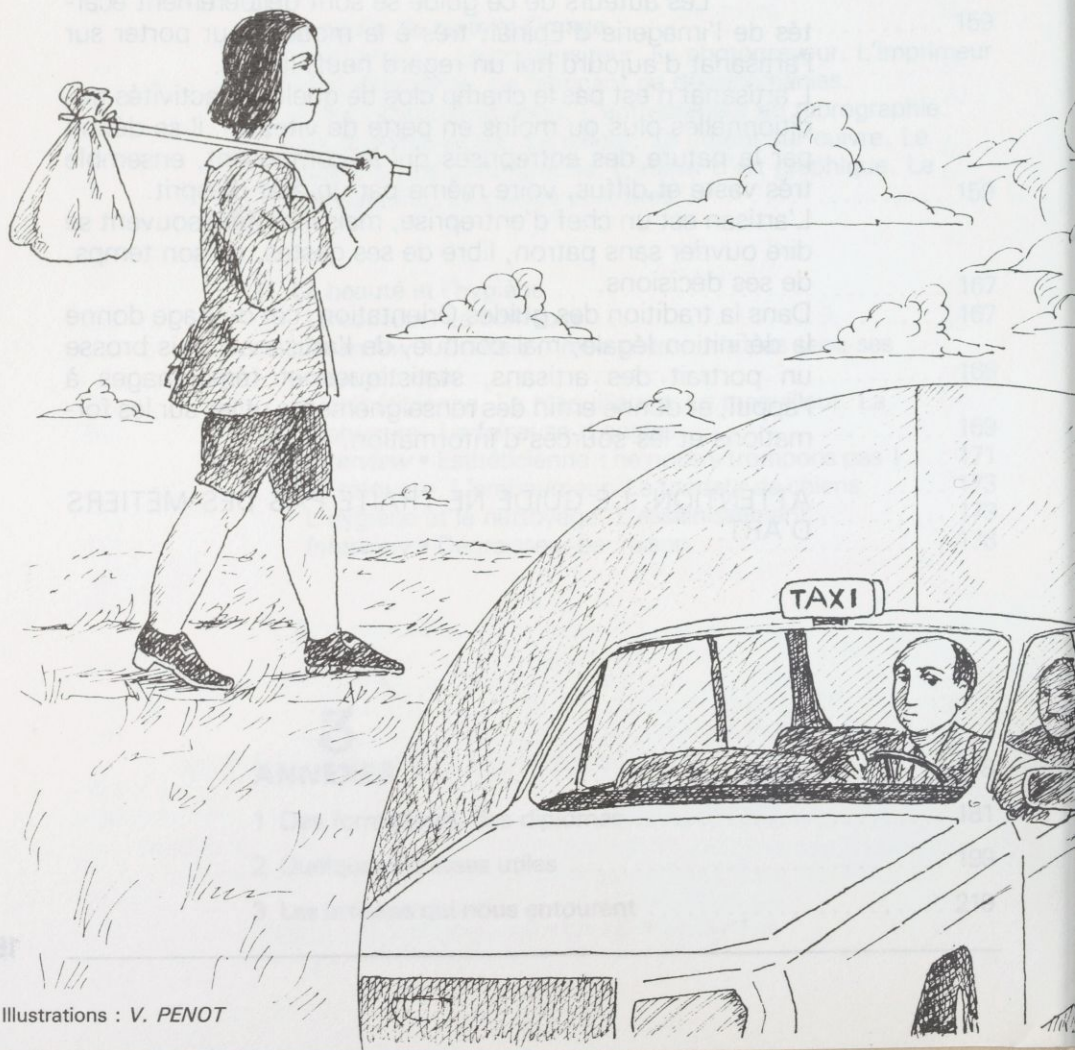
L'artisanat n'est pas le champ clos de quelques activités traditionnelles plus ou moins en perte de vitesse ; il se définit par la nature des entreprises qui le composent, ensemble très vaste et diffus, voire même par un état d'esprit.

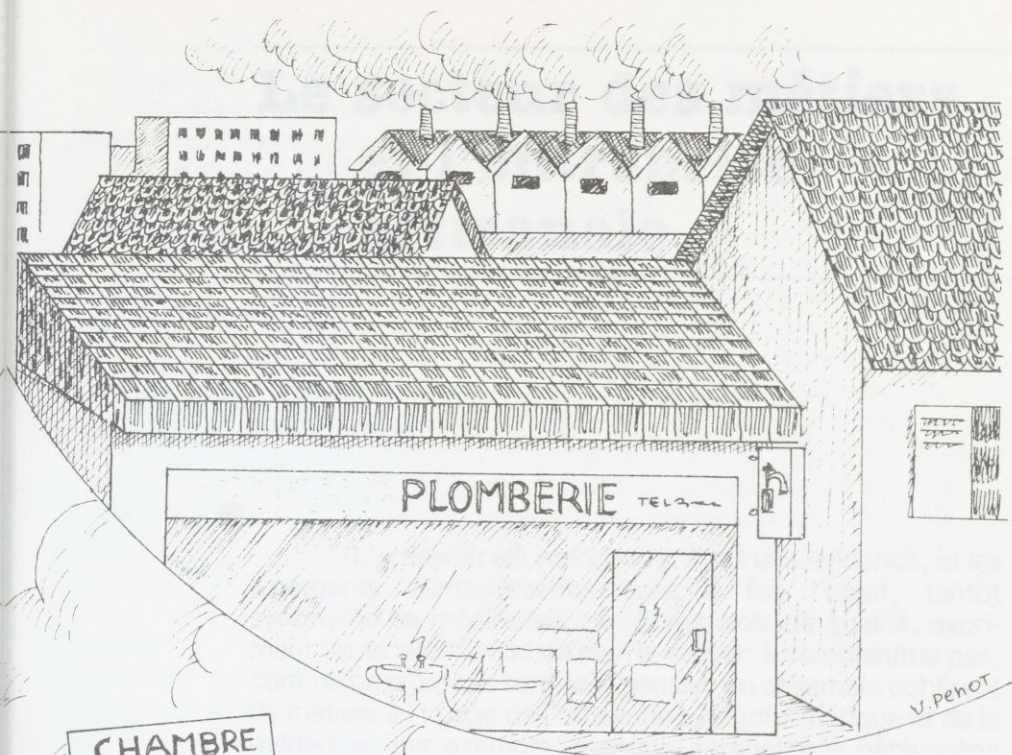
L'artisan est un chef d'entreprise, mais il préfère souvent se dire ouvrier sans patron, libre de ses gestes, de son temps, de ses décisions.

Dans la tradition des guides Orientation, cet ouvrage donne la définition légale, mal connue, de l'artisanat, puis brosse un portrait des artisans, statistiques et témoignages à l'appui, et donne enfin des renseignements utiles sur les formations et les sources d'information.

ATTENTION, CE GUIDE NE TRAITE PAS DES MÉTIERS D'ART.

1 L'ARTISANAT D'HIER, D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN

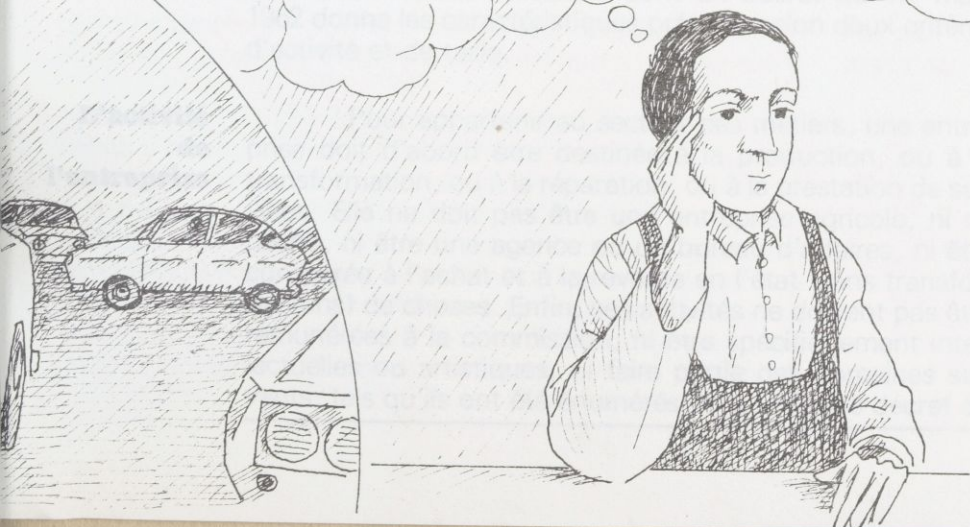




CHAMBRE
DES
METIERS



BANQUE





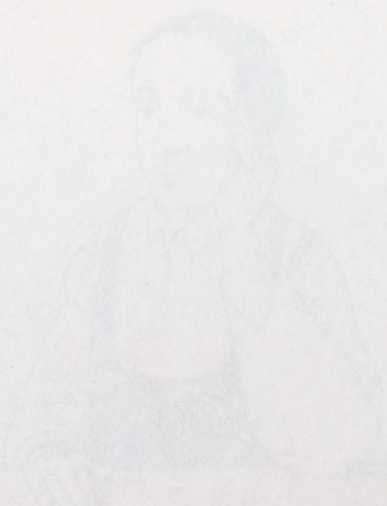
CHANGEMENTS
DE
MÉTRES

PLOT 18-19

CHANGEMENTS
DE
MÉTRES

CHANGEMENTS
DE
MÉTRES

CHANGEMENTS
DE
MÉTRES



Le secteur des métiers et l'entreprise artisanale

L'artisanat est mal connu, c'est une évidence, et les jugements contradictoires dont il fait l'objet, tantôt synonyme de médiocrité, tantôt symbole de qualité, expriment toute la difficulté de bien le cerner. Il ne constitue pas, comme on a parfois tort de le penser, un ensemble cohérent de métiers à l'image de l'hôtellerie, de l'informatique et de la médecine, par exemple, mais un agrégat très hétérogène d'activités qui n'ont, le plus souvent, aucun rapport entre elles.

Afin de traduire cette réalité en termes plus appropriés, on n'emploie plus, officiellement, le mot artisanat auquel on a substitué, depuis une vingtaine d'années, la locution « secteur des métiers ». Ce secteur se définit par les entreprises artisanales qu'il regroupe.

Dans son sens premier qu'il faut lui donner ici, le mot « métier » signifie « activité professionnelle manuelle », mais il n'est pas possible de s'en contenter pour expliquer ce qu'est l'entreprise artisanale dont un décret du 1er mars 1962 donne les caractéristiques précises selon deux critères d'activité et de taille.

L'activité de l'entreprise

Pour appartenir au secteur des métiers, une entreprise doit d'abord être destinée à la production, ou à la transformation, ou à la réparation, ou à la prestation de services. Elle ne doit pas être une entreprise agricole, ni de pêche, ni être une agence ou un bureau d'affaires, ni être consacrée à l'achat et à la revente en l'état (sans transformations) de choses. Enfin, ses activités ne doivent pas être rémunérées à la commission, ni être spécifiquement intellectuelles ou artistiques, ni faire partie des domaines suivants, tels qu'ils ont été énumérés dans un autre décret du

17 février 1976 : production de combustibles minéraux solides et cokéfaction, production de pétrole et de gaz naturel, production et distribution d'électricité, distribution de gaz, distribution d'eau et de chauffage urbain, extraction et préparation de minerai de fer ou de minerais non ferreux, production de sels (sauf exceptions), industrie pharmaceutique, hôtels, cafés, restaurants (sauf les cafés associés à un salon de coiffure ou une boulangerie comme on peut encore en trouver dans de petites localités rurales), transports ferroviaires, transports routiers (sauf taxis et déménagements), navigation intérieure, transports maritimes et navigation côtière, transports aériens, activités annexes des transports et entrepôts, auxiliaires de transport et agences de voyages, santé (sauf ambulances), services récréatifs, culturels et sportifs (sauf la gestion de salle de cinéma et les théâtres de marionnettes).

Comme on le voit, la loi détermine les activités qui ne sont pas artisanales plutôt que celles qui le sont, parce qu'il n'existe pas, en effet, de métiers propres à l'artisanat, même si certains ne sont plus exercés que par des artisans. Beaucoup d'emplois offerts par le secteur des métiers se retrouvent, identiques, dans l'industrie ou le commerce, et inversement ; la boulangerie n'est pas l'apanage des artisans, pas plus que la chimie celui des industriels. On peut aussi bien être boulanger dans une usine et fabriquer des baguettes à la chaîne, qu'ingénieur chimiste fabriquant artisanalement un produit de base pour l'industrie.

Un art de vivre

L'artisanat est en fait une façon d'entreprendre et d'exercer, un mode de pensée et, peut-être aussi, un art de vivre.

Implique-t-il obligatoirement un travail manuel comme l'étymologie du mot métier pourrait le laisser croire ? Le décret de 1962 n'a pas retenu cette nécessité. Toutefois, la réglementation prévoit que « *les entreprises dont l'exploitation nécessite un matériel important, dont l'équipement technique assure une automaticité intégrale des différentes phases de la production, de la transformation du produit* » peuvent être exclues du secteur des métiers, avec la conséquence de réserver à celui-ci des activités faiblement rentables.

La taille de l'entreprise

Pour appartenir au secteur des métiers, l'entreprise qui satisfait aux précédentes conditions ne doit pas dépasser une certaine dimension. Il ne s'agit pas, ici, de limites imposées à la superficie des locaux, mais au nombre des salariés. Il n'en faut pas plus de dix, sauf dans quelques cas exceptionnels. Ne sont pas comptés parmi ces salariés, les apprentis - pas plus de trois -, les employés handicapés - pas plus de trois -, ainsi que, dans les entreprises individuelles et les sociétés de personnes, le conjoint, les ascendants et descendants du chef d'entreprise, ses parents et parents par alliance jusqu'au troisième degré inclus. De même, dans les autres sociétés constituées, trois associés au mieux ne sont pas compris dans le total des salariés. Très rarement, le nombre de ces derniers peut être augmenté temporairement ou définitivement, sans pouvoir toutefois dépasser 15.

Le tableau ci-dessous donne le nombre moyen de « travailleurs » par entreprise, pour différentes professions artisanales. Le nombre de « travailleurs » est égal au nombre de salariés augmenté du nombre d'aides familiaux plus une personne, le chef d'entreprise :

Professions	Nombre moyen de travailleurs par entreprise
Travaux publics	12,9
Bâtiment (entreprise générale)	17,6
Hôtellerie	3,4
Boulangerie-Pâtisserie	4,0
Bonneterie	7,4
Scieries	3,5
Garage avec atelier de réparations	4,5
Transports routiers	3,1
Pâtisserie	3,7
Charcuterie	3,8
Boulangerie	3,2
Boucherie-triperie	3,3
Boucherie	2,7
Serrurerie du bâtiment	3,8
Plomberie-couverture	3,6
Installation électrique	3,3
Maçonnerie	4,5
Blanchisserie-teinturerie	2,8
Réparation autos	3,1
Charpente	2,8

Cordonnerie	1,3
Coiffure	2,4
Industries annexes du meuble	2,5
Peinture du bâtiment	3,1
Mécanique rurale	1,9

Que devient l'entreprise artisanale lorsque ses effectifs sont trop importants ? Elle quitte le secteur des métiers pour celui des « petites et moyennes entreprises ou industries », PME ou PMI. Dans les faits, cette mutation se produit très peu souvent ; seul un faible pourcentage d'entreprises artisanales grandissent assez pour devoir changer de statuts. Les entreprises artisanales françaises sont très petites : une moitié d'entre elles ne font travailler qu'une seule personne, et les autres trois ou quatre en moyenne.

L'inscription au Répertoire des métiers

Enfin, troisième et dernière obligation dont il faut s'acquitter pour bénéficier légalement du statut d'entreprise artisanale : l'inscription au Répertoire des Métiers.

Ne confondons pas statut et forme juridique ; cette dernière importe peu. 2,2 % des artisans constituent des sociétés telles que société anonyme ou à responsabilité limitée, etc... ; 3,4 % constituent des sociétés de fait qui ne sont constatées par aucun accord écrit ; 94,4 % des entreprises artisanales sont dites « individuelles », et l'on n'y distingue pas le patrimoine de l'exploitant de celui de l'entreprise.

Les droits particuliers accordés aux entreprises inscrites au Répertoire des métiers forment leur statut. Ils sont d'ordre fiscal, avec la réduction de certaines taxes, d'ordre social, avec des régimes spéciaux, d'ordre financier avec des crédits et des primes spécifiques, d'ordre commercial enfin, puisque les marchés de l'Etat sont passés de préférence avec des artisans.

La Chambre des Métiers

Le Répertoire des Métiers, qui n'est pas un gros registre, mais une sorte de bibliothèque où sont entreposés des dossiers, est tenu et mis à jour par les services de la Chambre des Métiers. Cet organisme administré par des artisans élus par leurs pairs, représente le secteur des

Dans le département cité en exemple, les artisans les plus nombreux sont les bouchers-charcutiers (600 environ), les mécaniciens autos et motos, toutes spécialités confondues (590 environ), les boulangers-pâtisseries-confiseurs-glaciers (550 environ), les coiffeurs (450 environ), les plombiers installateurs de sanitaire (390 environ), les peintres en bâtiment (380 environ), les couvreurs (240 environ), les menuisiers et ébénistes (230 environ), les taxis (220 environ et très probablement beaucoup plus), les installateurs radio-TV-électro-ménager et réparateurs (100 environ), les serruriers et menuisiers en fer (100 environ). A titre de comparaison, l'Oise compte environ 1 000 médecins et dentistes, toutes spécialités confondues.



